

# TSE, L'énergie au service de l'agriculture et des territoires



La transition énergétique de la France est à un tournant stratégique. Alors que la demande d'électricité augmente, la nécessité d'une énergie propre et abordable devient primordiale. TSE, leader de l'agrivoltaïsme en France, s'impose comme un acteur clé dans cette révolution énergétique. La France vise la neutralité carbone d'ici 2050, exigeant une augmentation de 42,5% des énergies propres d'ici 2030. L'électrification, notamment des véhicules, augmentera la demande d'électricité. TSE offre une solution concrète pour relever ces défis en investissant massivement dans les énergies renouvelables.

## L'agrivoltaïsme, une synergie gagnante

TSE propose des **solutions agrivoltaïques** novatrices qui intègrent la production photovoltaïque avec une **production agricole** en synergie. Les ombrières agrivoltaïques protègent les cultures tout en produisant de l'énergie verte, favorisant ainsi une **agriculture durable** et la préservation des **ressources en eau**. TSE a marqué des avancées significatives avec des projets comme la canopée agricole d'Amance en Haute-Saône, la transformation des Fonderies du Poitou en pôle d'énergies vertes et l'innovante canopée agrivoltaïque de Brouchy (Somme). Ces projets témoignent de l'impact positif de l'agrivoltaïsme sur les territoires et la transition énergétique.

## TSE, pionnier de l'agrivoltaïsme en France

TSE, producteur indépendant d'**énergie solaire** depuis 2016, se distingue par sa vision ambitieuse et responsable. Notre parc en exploitation représente l'équivalent de la consommation électrique d'environ 155 000 habitants.

- Comment l'agrivoltaïsme contribue-t-il à la durabilité des exploitations agricoles et au maintien de la biodiversité ?
- Comment les projets d'agrivoltaïsme de TSE peuvent-ils contribuer aux objectifs de transition énergétique et de développement durable fixés par les municipalités et les collectivités locales ?
- Quels sont les mécanismes de partenariat que TSE met en place avec les collectivités locales pour assurer le succès et la pérennité de ses projets d'agrivoltaïsme ?

TSE sera présent au Salon des Maires, du 19 au 21 novembre 2023, sur le stand n° A111 du pavillon 4 – Energie & Climat, offrant l'opportunité unique de rencontrer des experts et d'en apprendre davantage sur les solutions d'agrivoltaïsme.

## Conférence « Comment réussir le déploiement de l'agrivoltaïsme dans les territoires ? »

19 novembre 2024 de 14h30 à 15h15 | Atmosphère Sobriété énergétique

### Intervenants :

- Maxime Cumunel, France Agrivoltaïsme, Délégué général
- Serge Nocodie, AMORCE, Vice-Président délégué aux réseaux de chaleur et aux énergies renouvelables délégué aux réseaux de chaleur et aux énergies renouvelables
- Jordana Harris, WWF France, Responsable villes et territoires durables
- Jean-Marie Bertin, Maire d'Amance et Vice-Président du Conseil départemental de Haute-Saône
- Colline Brosseau, TSE, Chargée de relations territoriales chez TSE

## Contacts presse

Charlotte Mariné – [charlotte.marine@publicisconsultants.com](mailto:charlotte.marine@publicisconsultants.com)